

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Département Ouest

Unité gestion administrative et domaniale

Nos réf. : N° 2020/1302 /T82195

Vos réf. : Votre courriel du 11/06/2020

Affaire suivie par : Hervé KERJOANT

snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 02 28 09 27 10

Bouguenais, le

Le chef du département SNIA Ouest

à

D.D.T.M. du Finistère
Monsieur JOINTRE Michaël

Objet : PC0291552000006 – SASU PHARES

Par courriel cité en référence, vous nous adressez pour avis, la demande de permis de construire citée en objet, pour la pose de 5 Solargems soit 1941 m² de panneaux solaires au sol avec 5 conteneurs de 3,60 mètres de hauteur, sur un terrain situé lieu-dit « Kerveguen » sur la commune d'Ouessant.

Je vous informe que ce projet est couvert par les servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome d'Ouessant. La hauteur libre (44 mètres minimum) entre le site des travaux et la cote des servitudes permet de constater que les règles de dégagement seront respectées.

Toutefois, du fait de la proximité de la piste de cet aérodrome, dans le cas où l'utilisation d'un engin de lavage d'une hauteur supérieure aux conteneurs, serait nécessaire à la réalisation de ce projet, la société devra soumettre au SNIA-O pôle de Nantes, au moins un mois avant les travaux, un dossier de demande à l'aide du formulaire joint à ce courrier.

En conséquence, sous réserve du respect de ces conditions et au vu de l'étude d'absence de gêne visuelle fournie, j'émet **un avis favorable** au titre de ces servitudes.

Nicolas PICHON
Chef de département adjoint
SNIA Ouest

Signature
numérique de
Nicolas PICHON
nicolas.pichon.d
gac
Date : 2020.06.25
17:59:13 +02'00'

PJ : Formulaire grue SNIA-O

SNIA – Pôle de Nantes
Zone aéroportuaire
CS 14321 – 44343 BOUGUENNAIS CEDEX
tél : 02 28 09 27 10 - fax :